CONDITIONS GENERALES DE VENTE En vigueur à partir du 5 septembre 2018

Réservations de prestations pour les groupes et les particuliers



Les présentes conditions générales de vente constituent le contrat qui lie, dans le cadre de prestations d'animations et de formations, un client ("vous") et la structure « Moulin à étincelles » ("nous").

Le client déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre du présent contrat.

Art. 1: INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

Le Moulin à étincelles est une SARL, au capital social de 1000 €, immatriculée au RCS d'Annecy sous le numéro 821 214 996 00026.

Adresse du siège : 387 avenue Jean Morin - 74800 La Roche-sur-Foron - France

Téléphone: +33(0)6 65 50 11 91 / +33(0)4 50 97 69 96

Mail: contact@moulin-a-etincelles.fr

Art. 2: ACCEPTATION DES CONDITIONS DE VENTE

Le fait de signer notre devis entraîne votre entière adhésion aux présentes conditions générales de vente et votre acceptation de celles-ci sans réserve.

Nous nous réservons la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la réservation.

Art. 3: PRESTATIONS

Les caractéristiques des prestations proposées à la vente sont présentées dans la rubrique « Activités » de notre site. Les photographies n'entrent pas dans le champ contractuel. Les photographies et les textes présentant les produits n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas notre responsabilité ne pourra être engagée.

Tous les textes et images présentés sur notre site sont réservés, pour le monde entier, au titre des droits d'auteur et de propriété intellectuelle; leur reproduction, même partielle, est strictement interdite.

Art. 4: RESERVATION D'UNE PRESTATION

Sur votre demande, nous vous enverrons, sous 2 jours ouvrés, un devis détaillant :

- le type de prestation que vous souhaitez réserver ;
- * les dates et les horaires de la ou des prestations ;
- * le prix total de la réservation (comprenant les tarifs hors-taxe de chaque prestation, le tarif hors-taxe de frais de déplacement et le montant de la TVA applicable à ces prestations).

Nous nous réservons le droit de modifier nos prix à tout moment, mais nous nous engageons à appliquer les tarifs en vigueur qui vous auront été indiqués au moment de votre réservation.

Nous nous réservons le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait déjà un litige.

Pour réserver une ou plusieurs prestations, vous nous renverrez un exemplaire signé du devis à l'adresse du Moulin à étincelles (387 avenue Jean Morin - 74800 La Roche-sur-Foron) accompagné :

- * soit d'un chèque d'arrhes de 20 % du montant total;
- * soit de la photocopie du bon administratif le cas échéant;
- * soit du montant total de la prestation, tel qu'indiqué sur le devis, pour les réservations intervenant à très court terme (moins de 15 jours).

Nous validons votre réservation par l'envoi d'un mail de confirmation dès la réception de ces documents.

Art. 5: PAIEMENT

Le paiement s'effectue par chèque ou virement bancaire.

Nous acceptons les paiements par chèque bancaire en euros provenant uniquement de banques domiciliées en France.

Les chèques sont à libeller à l'ordre « Moulin à étincelles ».

Les chèques d'arrhes vous sont restitués le jour de la prestation.

Le paiement du solde est exigible au plus tard 30 jours après la manifestation.

Les sommes facturées non réglées à leur échéance porteront de plein droit intérêt à un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal.

Art. 6: ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute annulation de prestations confirmées fera l'objet des dispositions suivantes : Si elle intervient

- avant le 15° jour (date à date) précédant la prestation prévue : restitution du chèque d'arrhes. Aucun frais ne sera facturé.
- entre le 6° et le 15° jour précédant la date prévue pour la manifestation : encaissement des arrhes.
- 5 jours ou moins avant la date prévue : facturation de la prestation réservée.

Ces dispositions ne s'appliquent pas en cas de plan Vigipirate "alerte attentat".

Toute annulation ne sera prise en compte que si elle est effectuée par écrit à contact@moulin-a-etincelles.fr ou à notre adresse postale : Moulin à étincelles - 387 avenue Jean Morin - 74800 La Roche-sur-Foron.

Art. 7: CHANGEMENT DE DATE DE PRESTATION PAR LE CLIENT

De manière exceptionnelle et justifiée, vous pouvez demander le changement de la date de prestations confirmées. Une date de substitution sera alors trouvée en accord entre les parties.

Tout changement de date de prestations confirmées fera l'objet des mêmes dispositions qu'une annulation si elle intervient dans les 15 jours, date à date, qui précèdent la manifestation.

Les modifications de date ne donneront lieu à aucun frais supplémentaire si elles sont confirmées plus de 15 jours, date à date, avant la manifestation initialement prévue.

La modification de date ne sera prise en compte que si elle est demandée par écrit à contact@moulin-a-etincelles.fr ou à notre adresse postale : Moulin à étincelles - 387 avenue Jean Morin - 74800 La Roche-sur-Foron.

À défaut d'écrit, la demande sera considérée comme une annulation.

Art. 8 : CHANGEMENT DE DATE DE PRESTATION PAR LE PRESTATAIRE

Nous nous réservons le droit de modifier la date d'une prestation.

Si le changement intervient :

avant le 6º jour (date à date) précédant la prestation prévue :

Une date de substitution sera trouvée en accord entre les parties.

* 5 jours ou moins avant la date prévue :

Vous pouvez annuler sans frais la réservation et le chèque d'arrhes vous sera restitué OU vous pouvez accepter le changement de date.

En cas de plan Vigipirate "alerte attentat", d'interdiction de sorties scolaires par arrêté préfectoral pour cause d'intempéries, ou d'indisponibilité de l'un des animateurs justifiée par un certificat médical, nous nous réservons le droit de modifier la date d'une prestation. Dans ce cas, nous trouverons une date de substitution en accord avec vous. Si l'accord n'est pas possible, nous annulerons la réservation et le chèque d'arrhes sera encaissé.

Tout report de date vous sera communiqué par écrit.

Art. 9: RETARDS

En cas de retard d'un de nos animateurs, qui décale le début de la prestation :

- * de moins de 15 minutes : aucune compensation ne vous sera due ;
- * de 15 minutes à 30 minutes : une remise de 20% sera effectuée sur le montant de la prestation ;
- de plus de 30 minutes : vous pouvez demander le report de la date de la prestation sans frais (date à fixer par accord entre les parties) OU une remise de 30% sera effectuée sur le montant de la prestation.



Ces dispositions ne s'appliquent pas en cas d'interdiction de sorties scolaires par arrêté préfectoral pour cause d'intempéries.



Art. 10 : CAS PARTICULIER DE PRESTATION / ANNIVERSAIRES SCIENTIFIQUES

Les différentes dispositions exposées ci-dessus s'appliquent aux prestations d'« Anniversaires scientifiques » à l'exception des conditions de paiement.

Le paiement du solde est exigible au moins 7 jours avant la manifestation par chèque ou par virement bancaire.

Art. 11: PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES ET CONFIDENTIALITE

Toutes les données que vous nous fournissez sont traitées avec la plus stricte confidentialité. Nous ne vous demandons que les informations indispensables au traitement, à l'organisation, et à la facturation des prestations.

Art. 12: DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Le présent contrat est soumis au droit français. Nous recevrons avec bienveillance vos réclamations et contestations. Si toutefois un litige devait vous opposer à nous, il serait soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises.

Art. 13: RELATION CLIENTS

Pour toute information, question ou réclamation, vous pouvez vous adresser du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h à notre service Relations Clients.

Adresse: Moulin à étincelles - 387 avenue Jean Morin- 74800 La Roche-sur-Foron

Téléphone: +33(0)6 65 50 11 91

Mail: contact@moulin-a-etincelles.fr